



Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 30-3-97
le 26-3-97
et de la publication
Le Maire,

N. Dupont-Aignan



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 1997

DELIBERATION N° 97/03/158

OBJET: APPEL D'OFFRES OUVERT : Lancement
Aménagement de deux parkings et leur liaisons.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R 314-1 et R 314-2 du Code des Communes,

VU le Code des Marchés Publics et notamment les articles 295 à 298,

VU l'avis de la commission des travaux et des finances,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des voix (3 contres : M. DESPREZ, Mme MERY, M. BOURDIN ; 4 Abstentions : Mme QUAINQUARD + Pouvoir, M. PICARD et M. GAUTHIER).

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises, annexé à la présente délibération, relatif aux travaux de V.R.D et d'aménagement de parkings Rue de l'Eglise et aux abords du Centre Hospitalier « CALMETTE », Rue Charles de Gaulle.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles 295 à 298 du Code des Marchés Publics.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents du marché y afférents.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune, exercice 1997, fonction 6, rubrique 64, article 231 27.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

N. Dupont-Aignan
Nicolas DUPONT-AIGNAN

